

"Peu d'évolution" dans le dossier Tchité, selon son avocat

@rib News, 07/06/2011 - Source BelgaLe dossier du footballeur MÃ©mÃ© TchitÃ©, qui tente depuis trois ans de pouvoir porter le maillot des Diabes Rouges, a pris une nouvelle tournure mardi avec l'annonce du renoncement du Rwanda de sÃ©lectionner Ã l'avenir l'attaquant du Standard."MÃame si ce n'est officiel que depuis hier, nous l'avions appris la semaine derniÃre. Nous sommes nÃanmoins dÃÃsus. Le dossier a peu ÃvoluÃ", a expliquÃ Me Luc Misson, qui dÃfend les intÃrÃts du joueur naturalisÃ belge depuis juillet 2008.

"DÃÃsus parce que nous pensons que la fÃdÃration rwandaise serait prÃte Ã reconnaÃtre que le document, sur lequel fÃdÃration internationale se repose pour refuser la qualification de TchitÃ, Ãtait un faux. Or le courrier reÃu indique juste que le Rwanda ne le revendique plus et le libÃre. Il n'y a pas de reconnaissance de faux", a indiquÃ l'avocat liÃgeois, qui a confirmÃ que le Burundi (un autre pays auquel TchitÃ se serait liÃ) avait Ãgalement acceptÃ de libÃrer le joueur. Le dossier pourrait Ã nouveau avancer si l'Union Belge de football introduit une demande Ã la FIFA, seul organe compÃtent pour qualifier un joueur international, afin de rÃtudier le dossier sur base de ces nouveaux ÃlÃments."Depuis le dÃbut, fÃdÃration belge est attentiste dans ce dossier. MÃame si l'avocat de l'Union Belge tente de trouver des solutions, on sent que le passÃ sportif du joueur, liÃgeois d'une part, et anderlechtois d'autre part, ne plaide pas en sa faveur", toujours selon Me Misson qui regrette l'omniprÃsence de ces deux clubs au sein de la Maison de Verre. Alors que tous les frais de procÃdure lui reviennent, il reste Ã voir combien de temps le buteur du Standard, auteur de 16 buts pour les Rouches cette saison en Coupe et championnat et qui pourrait rendre de prÃcieux services au sÃlectionneur fÃdÃral Georges Leekens, vaudra persister Ã revendiquer ses droits en justice.